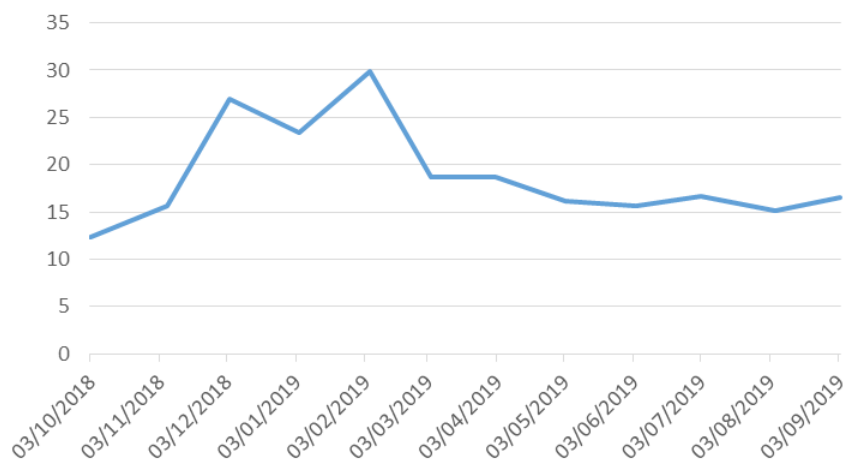


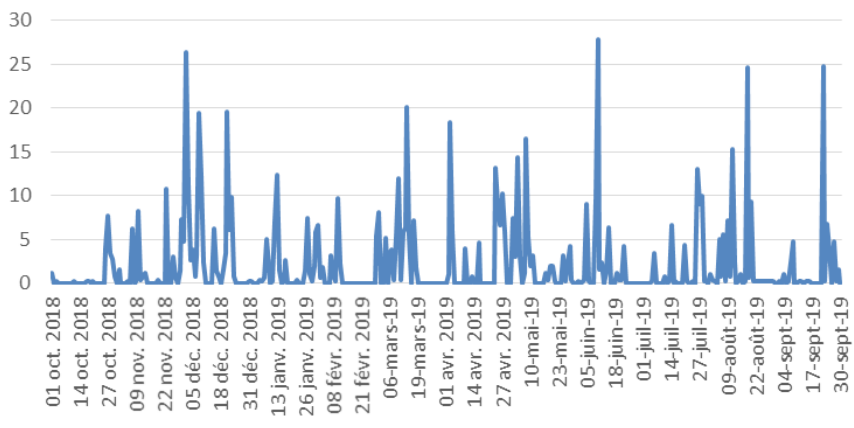
Chambre interdépartementale d'Agriculture Doubs – Territoire de Belfort – FRDR630a – L'Allaine

Type de masse d'eau	ESU
Code masse d'eau	FRDR630a
Nom masse d'eau	Rivière l'Allaine
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	L'Allaine à Morvillars 27 mg/l
Nombre de communes proposées au classement V1	4
Liste des communes proposées au classement (NB : indiquer avec « * » les communes proposées au titre d'une autre masse d'eau)	Grandvillars, Joncherey, Morvillars, Thiancourt
Type d'argumentaire (NB : cocher la ou les cases concernées : <input checked="" type="checkbox"/>)	<input type="checkbox"/> Compartimentation de la masse d'eau souterraine pour circonscrire la zone contaminée <input checked="" type="checkbox"/> Origine non agricole certaine de la pollution (pollution ponctuelle d'origine domestique, autre) – Origine : Pollution domestique avérée <input type="checkbox"/> Absence de contamination par les nitrates d'origine agricole pour les secteurs dont l'occupation des sols est majoritairement urbaine, forestière ou avec une SAU très faible <input type="checkbox"/> Autre : argumentaire à préciser
Communes dont le retrait du classement est proposé	A compléter (facultatif) – NB : certaines communes peuvent rester classées au titre d'autres masses d'eau.
Argumentaire pour modifier le projet de classement soumis à concertation	<p>Le territoire de la masse d'eau de l'Allaine est une zone caractérisée par sa part relativement importante de SAU, sa forte urbanisation et la présence de prairies permanentes humides.</p> <p>Caractéristiques : 43 % de SAU, 1,74% de la surface totale du bassin versant urbanisé, 55,7 % de prairies dans la SAU (en zones humides notamment) en augmentation de 6% par rapport à 2015 et seulement 11,4% de la SAU en cultures de printemps.</p> <p>Les pics sont liés principalement à des nitrates agricoles lessivés suite au redémarrage de la minéralisation à l'automne et l'hiver 2018/2019 mais le bruit de fond est déjà voisin de 15 mg/l et les périodes de ruissellement ne donnent pas de pics sur la courbe des NO3.</p>

Résultats NO3 : L'Allaine à Morvillars



Pluviométrie Station de Novillard 01/10/2018 - 30/09/2019



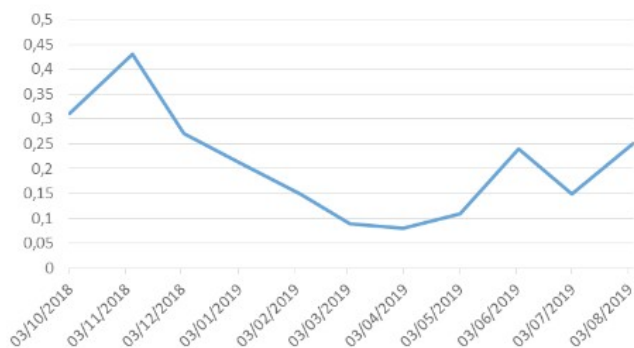
L'origine des nitrates est majoritairement d'origine autre qu'agricole pour les raisons suivantes :

- Les prairies sont largement représentées sur le bassin versant avec presque 56% de la SAU en prairies
- Les cultures de printemps (donc le risque de sols nus en hiver) ne représentent que 11,4% de la SAU.
- Les ouvrages d'assainissement collectifs n'assurent pas une élimination des nitrates d'origine humaine.
- Le bruit de fond est quasi constant toute l'année avec des valeurs >15mg/l.

La courbe de phosphore présente les pics caractéristiques d'une pollution d'origine autre qu'agricole.

En conséquence, nous demandons, un déclassé des communes

Résultats NO3 : L'Allaine à Morvillars



concernées par la masse d'eau.

Pièces jointes (courrier, note, ...) : Cartes de la communes

Synthèse retenue par la DREAL de bassin

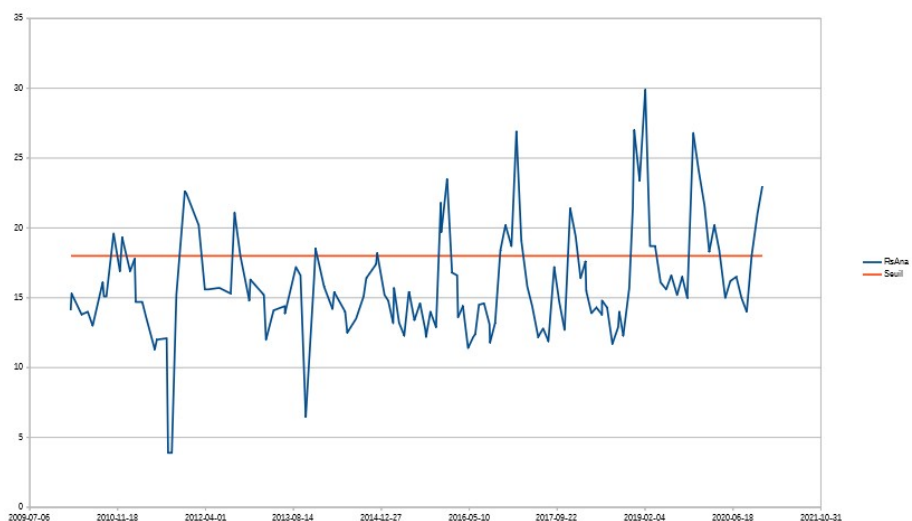
Le bassin versant de l'Allaine est proposé au classement au regard de la valeur de son P90 (27 mg/l) dépassant le seuil réglementaire de 18 mg/l.

Il est rappelé que le code de l'environnement (art. R211-77) prévoit le classement des masses d'eau en prenant en compte la qualité du milieu uniquement et non en fonction de l'occupation des sols.

La méthode du percentile 90, qui consiste à retenir la valeur en deçà de laquelle se situent 90 % des résultats d'analyses au cours de la campagne de surveillance, est précisée par l'arrêté du 5 mars 2015. La prise en compte d'autres critères (valeurs moyennes, amplitude de l'échantillon de donnée, etc.) n'est pas prévue par la réglementation.

L'analyse des données disponibles montre de nombreux dépassements, avec des pics assez importants, parfois plusieurs fois la même année. Au total 32 dépassements sur 137 analyses sont constatés :

- 5 dépassements sur 12 mesures pendant la 7^{ème} campagne (valeur maximale : 29,9 mg/l) ;
- 19 dépassements entre octobre 2010 et septembre 2016 (valeur maximale : 26,9 mg/l) ;
- 8 dépassements postérieurs à la 7^{ème} campagne avec une tendance marquée à l'augmentation des teneurs.



Le paramètre phosphore apparaît bien traité par les STEU présentes sur le bassin versant de l'Allaine. Les eaux de rejet de la station d'épuration des eaux usées de Grandvillars apparaissent conformes et aucun rejet ne semble justifier des teneurs aussi importantes.

Ces éléments justifient donc le classement de la masse d'eau FRDR630a – L'Allaine et de l'ensemble des communes qui intersectent son bassin versant. La proposition de classement de cette masse d'eau est donc maintenue.